APFUCC

L'ASSOCIATION DES PROFESSEUR.E.S DE FRANÇAIS DES UNIVERSITÉS ET COLLÈGES CANADIENS

Congrès 2021, Université de l'Alberta
Edmonton, Canada, 29 mai au 1er juin 2021

ATELIER 2
Inscriptions de la culture populaire dans les espaces francophones

La culture populaire peut sembler relativement peu enseignée et étudiée dans le milieu universitaire francophone quand on tient compte de son importance quantitative. Elle forme effectivement la masse critique des objets artistiques produits dans les sociétés de langue française. Le terme « culture populaire » renvoie aux objets qui sont, dans les principes mêmes de leur production et de leur diffusion, destinés à la grande consommation plutôt qu'à des secteurs restreints du marché. La plupart des objets meublant les espaces francophones peuvent être étudiés en fonction de cette catégorie culturelle, bon nombre de livres, de films, de téléséries et de bandes dessinées pouvant s'y rattacher.

En raison de cette définition, la notion de culture populaire renvoie également à un problème qui concerne l'importance non plus quantitative mais qualitative des productions. En effet, ces objets destinés à la grande consommation sont souvent réputés être de faible qualité; ils sont réputés être de qualité médiocre précisément parce qu'ils sont destinés à la grande consommation. Tout se passe comme si la volonté de rejoindre les masses allait nécessairement de pair avec un nivellement vers les bas-fonds esthétiques. Notre intérêt pour les productions culturelles populaires s'inscrit donc dans le sillage de la réflexion de Mikita Brottman sur le déplacement de la norme esthétique dans *High Theory/Low Culture* (2005). Ce déplacement implique que l'on passe d'une esthétique de la contemplation à une esthétique attentive aux mécanismes de communication, mais aussi d'une dynamique pyramidale à une autre plus horizontale. Il s'agit de redécouvrir les relations entre produit culturel et expérience dans le contexte d'un assouplissement des normes esthétiques.

Cet atelier sera l'occasion d'explorer les différentes modalités d'inscription de la culture populaire dans les milieux de langue française. Les propositions portant sur d'autres époques que l'ère contemporaine sont également les bienvenues. Il s'agira plus spécifiquement de se demander comment les productions culturelles pouvant être qualifiées de populaires s'ancrent dans les espaces francophones. Les axes de recherche suivants pourront servir à articuler notre réflexion.

- Destinateurs et destinataires de la culture populaire : Les objets dont il est question viennent-ils de l'espace endogène ou proviennent-ils généralement d'ailleurs? Les productions populaires issues des espaces francophones visent-elles pour leur part un public local? Comment les différentes communautés de récepteurs perçoivent-elles ces créations?

- Les lieux de production et de diffusion de la culture populaire : Où rencontre-t-on les productions populaires? Quelle place occupent les acteur.trice.s de la culture populaire dans leur milieu? Quelles sont les particularités des intermédiaires et des plateformes de diffusion tels que les maisons d'édition, les revues, les magazines, les chaînes de télévision et de radio, etc.? La culture populaire donne-t-elle lieu à des réseaux interartistiques?

- L'enracinement de la culture populaire dans l'imaginaire : Comment ces objets culturels représentent-ils la réalité des communautés francophones? Abordent-ils des sujets touchant les sociétés dont ils sont issus? Quelles formes et quels genres ont-ils tendance à privilégier pour traiter ces thématiques? Problématisent-ils la relation entre haute et basse cultures?

Responsables de l'atelier :
Isabelle Kirouac Massicotte, University of Manitoba,
isabelle.kirouacmassicotte@umanitoba.ca
Mathieu Simard, KU Leuven University, mathieu.simard@kuleuven.be

Les propositions (250-300 mots) sont à envoyer au plus tard le **15 décembre 2020** aux responsables de l'atelier.

Les personnes ayant soumis une proposition de communication recevront un message des organisateurs de l'atelier avant le 15 janvier 2021 les informant de leur décision. L'adhésion à l'APFUCC est requise pour participer au colloque. Il est également d'usage de régler les frais de participation au Congrès des Sciences humaines ainsi que les frais de conférence de l'APFUCC. Ils doivent être réglés avant le **31 mars 2021** pour bénéficier des tarifs préférentiels. La date limite pour régler les frais de conférence et l'adhésion est le **9 avril 2021** au-delà de quoi le titre de votre communication sera retiré du programme. Vous ne pouvez soumettre qu'une seule proposition de communication pour le colloque de 2021. Toutes les communications doivent être présentées en français (la langue officielle de l'APFUCC).